13e ANNEE — Nouvelle série N° 109 HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET DE DEFENSE DES AGRICULTEURS VENDREDI 22 FEVRIER 1963

L'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE

UN AN : 12 FRS
LE N° : 0,25 FRS

CHAMBRE D'AGRICULTURE - COOPÉRATION - CRÉDIT - MUTUALITÉ - SYNDICALISME

Coup d'œil dans le rétro…

il y a 50 ans, l'agriculture en Morvan

PRÉSENTATION DU VOYAGE

Dans le n° 29 du magazine, à travers l'évolution des bâtiments agricoles, nous avons pu mesurer combien la principale activité de notre vieux massif avait subi de transformations en peu de temps. Pour mieux nous en imprégner, je vous propose de nous plonger dans la presse agricole locale, pour une promenade morvandelle, il y a tout juste un demi-siècle…

Pour mener à bien notre retour vers le passé, nous allons utiliser « L'Agriculture de la Nièvre ». Ce journal hebdomadaire, créé à la sortie de la seconde guerre mondiale (1948) se définissait comme « l'organe de la Fédération des Syndicats d'Exploitants, de la Caisse de Crédit Agricole et des Coopératives de la Nièvre ». Son but était de promouvoir ce qu'on a appelé « la révolution verte » qui devait nourrir un pays affaibli par un long conflit et dont l'agriculture semblait encore très en retard par rapport à ses voisins.

Pour notre plus grand bonheur, chaque semaine, ce journal présentait « la carte d'identité des communes nivernaises » en insistant, bien entendu sur le point de vue agricole.

Avec des éditions qui vont de janvier 1958 à mars 1962,suivez-moi, pour un petit tour de Morvan !

TEXTE JEAN-CHARLES COUGNY

CHIDDES

« Le sol généralement acide va de la terre de bruyère à l'argile largement dominant. »… « Les éleveurs sont surtout naisseurs puisque leur spéculation essentielle, le charolais est entièrement vendu à 18 mois / 2 ans pour l'embouche »… « Le blé ne produit guère que 12 quintaux à l'hectare en moyenne, on fait de l'orge et de l'avoine, souvent en mélange pour le bétail, un peu de seigle, moitié moins de pommes de terre qu'avant 1939 et pratiquement pas de vigne »

« Soixante-dix-sept familles, dont 2/3 cultivent moins de 20 hectares constituent l'essentiel de la population ; on dénombre seulement 1 ferme de plus de 100 hectares, contre 13 de 50 à 100 et 13 de 20 à 50 hectares. La plupart des agriculteurs sont propriétaires…on dénombre 8 métayages et 15 fermiers »… « Le nombre de parcelles et la modicité des ressources n'ont permis jusqu'ici de motoriser que deux exploitations ».

« L'industrie est représentée par deux moulins à farine panifiable et une saboterie artisanale. Parmi les artisans notons le boulanger, deux maréchaux-ferrants, deux charrons, le menuisier, le coiffeur, le plombier-couvreur, deux maçons, une couturière et un tailleur. Le commerce est représenté par un marchand de vin en gros, six épiceries, cinq cafés dont un restaurant-hôtel et un négociant en cycles… »

« un service d'autocar relie deux fois par jour Chiddes à Château-Chinon….Le bourg jouit de l'eau courante par gravitation depuis 1932, le reste de la commune aura l'eau sous pression grâce au syndicat de la Dragne. L'électricité est distribuée partout, sauf trois écarts excessivement éloignés… »

« L'Etat Civil de 1957 révèle 4 naissances, 9 mariages et 10 décès pour 710 habitants… »

Comme on le voit l'élevage reste très traditionnel avec la production de bœufs maigres et la culture sans engrais, ni désherbants ne produit guère. Les exploitations sont nombreuses, l'artisanat et le commerce bien présents. L'électricité arrive : on ne pense pas encore à Internet et au haut débit….

Repartons vers le Nord, en direction de Préporché….

un très joli concours de chevaux de trait nivernais

— dans ce domaine — il faut se réjouir de les voir aujourd'hui, mieux qu'accompagnés.

Jusqu'à cette année la vulgarisation féminine leur était volontiers abandonnée, comme un art difficile et contesté, mais il semble que cet état de chose ne doive plus durer longtemps, si l'on

(Suite page 6)

Le 1er Prix d'Ensemble remporté par M. Follereau à fière allure.

L'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE
CHAMBRE D'AGRICULTURE - COOPÉRATION - CRÉDIT - MUTUALITÉ - SYNDICALISME

PRÉPORCHÉ

« Le territoire de la commune comprend 1857 hectares de terres et 508 hectares de prés, le tout divisé en quelques 4000 parcelles ! Les bois occupent 464 hectares, les landes ou friches 21 hectares …et la vigne 1 hectare… »

« …le blé accorde de 10 à 15 quintaux hectare…les pommes de terre viennent bien. La forêt qui est composée en majeure partie de chênes a encore quelques châtaigniers. »

« Soixante-sept familles vivent de l'exploitation du sol. Aucune ferme ne dépasse 100 hectares, 11 ont entre 50 et 100, 30 ont entre 20 et 50 ha et 26 ont moins de 20 hectares… »

« L'élevage du cheval n'a pas été contrarié par les tracteurs en raison de l'extrême quadrillage du terrain en petites parcelles ; il y a donc partout des chevaux dans les fermes et on peut même dénombrer une dizaine de poulinières. Il existe 4 bœufs sous le joug… »

« L'élevage du mouton est en progression quoique divisé en petits troupeaux puisqu'on peut compter une dizaine de troupes pour 400 brebis au maximum. En dépit de son nom cette commune, grande spécialiste dans des temps plus reculés de l 'élevage du porc, n'en n'élève plus qu'un petit nombre. Il y a encore quelques truies et l'on engraisse encore quelques porcs en plus de ceux préparés à l'abattage familial… Moulins-Engilbert, à 10 km est la foire au gros bétail la plus fréquentée. »

« L'industrie est représentée par une scierie dont le propriétaire est également exploitant forestier, un moulin à mouture animale et l'on dénombre trois distillateurs… »

« Cinq ouvriers travaillent dans l'agriculture, cinq dans l'industrie aux usines Royal Corporation de Cercy-la Tour et un à Bourbon-Lancy. »

« Aujourd'hui Préporché compte 523 habitants dont 75 au bourg après avoir compté 1050 habitants en 1911 et avoir perdu 43 des siens à la Grande Guerre et 8 à celle de 1939-45. Les enfants de l'Assistance à l'enfance en nourrice sont de moins en moins nombreux. L'école communale compte 71 élèves qu'un service privé de ramassage financé par la commune prend chaque jour dans chaque village et ramène le soir…L'enseignement est assuré par M. Pierre Jacques instituteur et Mme Christiane Raynal tandis que Mme Simonet dirige l'école du hameau de Vénitien. Le culte est assuré par l'abbé Clément, de Villapourçon (13 km) »

« On compte, nous dit-on 36 garçons célibataires de plus de 27 ans. Mesdemoiselles ? A vous de jouer ! »

On retrouve ici une condamnation du morcellement des parcelles qui empêche la mécanisation. Les rendements sont identiques à ceux de Chiddes. On notera que pour le rédacteur de la plaine nivernaise, une troupe de 400 brebis est une petite troupe, ce qui n'était pas le cas en Morvan. On termine par un conseil très « paternaliste » : croissez et multipliez vous ! On peut noter aussi qu'à cette époque les prés ne représentent que 20 % de la surface agricole utilisable. Comme quoi la vache blanche avec 90 % à 100 % d'herbe en Morvan, est tout sauf une lointaine tradition !

Continuons notre voyage vers le Nord-Ouest. Arrivons à Cervon !

FÉDÉRATION DES JEUNES

Concours de Jeunes fermières samedi à Vandenesse

Cette compétition, nouvelle pour la Nièvre, va son petit bonhomme de chemin si l'on peut dire, et Vandenesse qui possède une école réputée se devait de présenter des candidates. Cinq jeunes femmes ou jeunes filles participèrent donc à la compétition devant un jury ainsi composé : Mme Boucheron, directrice de l'Ecole Ménagère Agricole de Plagny représentant la Direction des Services Agricoles, présidente. Membres : Sœur Henri Bernard, assistante sociale des Sœurs Dominicaines des Campagnes de Vandenesse, Mme Marie-Thérèse Blin, technicienne de la F.D.J.S.A., Mme Ripoche monitrice au Centre Ménager de Vandenesse et M. Blondeau, ingénieur des Travaux Ruraux au Génie Rural.

Et voici le classement des candidates :

1re : Mme Jacqueline Pierre, à Vandenesse.

2e : Mme Jeannette Jeandaux,

3e : Mlle Denise Guinot, à Vandenesse.

4e : Mme Annie Pierre, à

5e : Mme Marie-Thérèse Brossard, à Moulins-Engilbert.

Nos vives félicitations à ces

CERVON

« Les terres sont assez morcelées en dépit des grandes propriétés groupées autour d'anciennes demeures seigneuriales très nombreuses sur cette commune. Le remembrement des terres n'est pas encore à l'ordre du jour, mais des notables avisés travaillent à des échanges amiables très souhaitables. »

« L'activité dominante est naturellement l'agriculture avec élevage dominant, environ 80 familles s'y consacrent sur des superficies assez modestes puisqu'aux trois fermes de plus de 100 hectares, et aux 8 de 50 à 100 hectares, correspondent 32 entre et 20 et 50 et 40 ne dépassant pas 20 hectares….Notons qu'il y avait plus de 140 exploitations avant la dernière guerre. »

« Les productions végétales ont un rendement inégal en raison de la nature du sol. Le blé qui produit environ 25 quintaux à l'Ouest n'en produit guère que la moitié à l'Est….L'élevage est la grande spéculation avec des chevaux dont chaque ferme reste dotée malgré les 12 tracteurs en service, avec des bovins charolais généralement vendus à 18 mois pour l'embouche, avec des troupeaux de moutons au nombre d'une vingtaine en constante progression. Chacun élève aussi des porcs, soit pour la charcuterie, soit pour l'élevage et, à part un élevage spécialisé, l'aviculture fermière limite ses grosses productions aux demandes de fin d'année. »

« Les divers métiers ruraux sont représentés ici. On relève en effet un four à chaux, des carrières de porphyres pour les routes, mais encore une entreprise de débardage en forêt, un charron avec sa scierie, deux maréchaux-ferrants, deux menuisiers, un bourrelier, un scieur de bois de chauffage, un mécanicien auto, de nombreux commerçants dont un hôtel, 3 épiceries, 3 cafés dont 1 tabac, 1 boucher-charcutier , 1 boulanger-pâtissier, 2 négociants en bestiaux. ?Enfin plusieurs familles de bûcherons et une vingtaine d'ouvriers employés à la carrière… »

« C'est dire si Cervon reste une commune vivante bien qu 'elle ait perdu près de la moitié de sa population depuis le début du siècle et compte 885 habitants. Il y 100 ans la commune comptait 2166 habitants, puis 1601 en 1911, 1046 en 1936 et 961 en 1946… »

« L'exode est dû à un certain dégoût du métier des champs trop exigeant et souvent ingrat avec ses terres trop morcelées. Les partants sont allés grossir les effectifs de la gendarmerie, de la police parisienne, des PTT, etc… »

« Mi-nivernaise, mi-morvandelle, Cervon est sans conteste l'une des plus pittoresques communes rurales de notre département et devrait par le tourisme retrouver une prospérité que les beautés naturelles qu'elle recèle et sa situation géographique lui méritent. »

Cervon est à la limite du Morvan ce qui explique les différences de rendement entre la partie Est, morvandelle et granitique et la partie Ouest, nivernaise et argileuse. Mais le développement de la commune semble rester tributaire du bon vouloir des propriétaires et des notables dont certains sont, heureusement, avisés !

L'activité reste bien présente, en dépit d'une brutale diminution de la population. Tout cela pour, comme chantait Jean Ferrat, « devenir flic ou fonctionnaire…et rentrer dans son HLM manger du poulet aux hormones… ».

Mais le rédacteur garde un optimisme certain avec le tourisme.

Continuons notre voyage en prenant une direction Nord-Est pour arriver à St Martin-du-Puy.

L'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE
CHAMBRE D'AGRICULTURE - COOPÉRATION - CRÉDIT - MUTUALITÉ - SYNDICALISME

SAINT-MARTIN-DU-PUY

« …Le parcellement est considérable mais souvent nécessité par la configuration du terrain. Le remembrement apparaît malaisé à réaliser car les talus plantés de haies ne sauraient être nivelés sans risque d'érosion. »

« Malgré la proximité de Lormes, Saint-Martin du-Puy apparaît comme une petite capitale de par ses structures, cependant sa population paysanne et la colonie espagnole de bûcherons domine assez nettement. »

« Une cinquantaine de familles d'agriculteurs exploitent des petits domaines familiaux, pour la plupart en faire-valoir direct assorti de location de parcelles complémentaires (on ne compte que 3 fermiers purs). Ainsi 27 exploitations n'atteignent pas 20 hectares, quinze autres ont entre 20 et 50 hectares et on compte 4 dans chacune des tranches 50 à 100 et plus de 100 hectares. »

« On cultive du blé mais le rendement (10 à 20 quintaux/hectare) reste modeste. »

« La commune n'est pas le moindre des propriétaires forestiers. Ne possède-t-elle pas 630 hectares de bois exploités en coupe affouagères qui permettent d'attribuer chaque année par foyer environ 20 stères de bois de chauffage. »

« …la motorisation concrétisée par une dizaine de tracteurs n'a pas tari complètement la traction animale. » « Ceux qui ont quelques prés précoces élèvent leur production jusqu'à l'âge de 30 mois avant de les vendre à l'automne aux engraisseurs des régions betteravières, les autres cèdent génisses et châtrons à deux ans. »

« Complément naturel de l'élevage bovin, quelques petits troupeaux de moutons d'à peine dix mères jusqu'à une quarantaine en race autochtone bien acclimatée. »

« Le porc élevage de tradition en Morvan est une spéculation en développement. Toutes les fermes entretiennent plusieurs truies et l'on engraisse de plus en plus de petits lots de porcs. »

« Enfin la basse-cour voit sa production en beurre, œufs et volaille régulièrement visitée par un négociant qui achète aussi en fin d'année quelques paires de dindes de saison. Il existe, en outre, un élevage industriel spécialisé dans le poussin dit « d'un jour » . »

« Saint-Martin a vu s'éteindre ses foires locales. Depuis les ventes se font soit à l'étable, soit aux foires de Corbigny (22 km) ou de Tannay (25 km) pour les poulains, enfin de Lormes. »

« Les 35 bûcherons sont tous d'origine espagnole… »

« En 1954 Saint-Martin comptait 582 habitants, contre 712 en 1946 et 936 en 1911. La Grande Guerre a coûté la vie à 50 de ses jeunes hommes, la dernière 4 victimes dont une jeune fille . » « En 1961, Saint-Martin a enregistré 7 naissances, 7 mariages et 11 décès… »

« Grâce au produit des coupes affouagères des municipalités prévoyantes ont pu dès 1945 établir des adductions d'eau dans la majeure partie de la commune…L'électricité est distribuée partout depuis 1929… »

Pour la première fois un argument écologique est avancé pour s 'opposer au remembrement : l'érosion des sols.

Il faut relativiser le modernisme de cette commune du Haut-Morvan par rapport aux précédentes, que cela soit par le nombre de tracteurs ou la production de poussins d' « 1 jour ». En effet, cet article est daté du 30 mars 1962 alors que ceux sur Chiddes ou Cervon sont daté de 1958, et en 4 ans la Révolution Verte progresse vite dans les campagnes.

Enfin, on remarque la richesse naturelle du Morvan, à savoir le bois, qui permet non seulement de chauffer ses habitants mais de financer l'adduction d'eau potable.

Terminons notre voyage en redescendant vers l'Est, à Moux

SAINT-MARTIN-DU-PUY

tandis que les landes sont à égalité avec lacs et étangs soit chacun une centaine d'hectares. En tout 3.070 hectares dont une centaine en chemins. Certains coteaux abrités, du Nord de la commune, sont réputés pour leur vocation fruitière.

La commune n'est pas le moindre des propriétaires-forestiers. Ne possède-t-elle pas 630 hectares de bois exploités en coupes affouagères qui permettent d'attribuer chaque année par foyer environ vingt stères de bois de chauffage !

Mais revenons aux productions animales pour constater que la motorisation, concrétisée par une dizaine de tracteurs agricoles, n'a pas tari complètement la traction animale. On peut encore dénombrer une cinquantaine de juments, pour la plupart poulinières, plus quelques ânes. L'essentiel du cheptel est composé de bovins charolais. Ceux qui font des fourrages complémentaires ou même louent dans les bons herbages du pré-Morvan quelques prés précoces élèvent leur production jusqu'à l'âge de 30 mois environ pour la céder, à l'automne, aux engraisseurs des régions betteravières. Les autres, en nombre à peu près égal, cèdent leurs génisses et châtrons vers l'âge de deux ans, au printemps, aux emboucheurs.

Complément naturel de l'élevage bovin, quelques petits troupeaux de moutons d'à peine dix mères jusqu'à une quarantaine en race autochtone bien acclimatée.

Le porc, élevage de tradition en Morvan est une spéculation

MOUX

« Ce n'est pas sans raison qu'un historien nivernais, l'abbé Charrault, compare Moux à un village Suisse, l'agglomération en a le pittoresque montagnard et même l'ambiance par l'activité commerciale et spécialement hôtelière qu'elle représente. »

« ... sise aux confins de la Nièvre, de la Côte d'Or et de la Saône-et-Loire et très étendue puisqu'elle couvre 4353 hectares dont la moitié est occupée par des forêts de chênes et de hêtres ou des plantations nouvelles en résineux, deux dixièmes en prairies naturelles, un dixième en terres labourables, et les deux autres dixièmes par des friches. »

« L'habitat est très dispersé, 450maisons pour 850 habitants.. »

« L'agriculture compte une soixantaine d'exploitations dont deux tiers ont moins de vingt hectares, une quinzaine d'autres entre 20 et 50 hectares, 2 de 50 à 100 hectares et une seule de plus de 100 hectares. Le parcellement excessif rend l'emploi d'une vingtaine de tracteurs très difficile, mais l'inégalité dans la qualité des terres fait le remembrement éventuel aléatoire et redouté. »

« Le blé n'accorde guère que 7 à 8 quintaux à l'hectare… La pomme de terre vient bien et on en commercialise un peu pour la consommation et quelques uns en cultivent comme semence de sélection. »

« L'élevage du cheval est freiné par la motorisation cependant la plupart des exploitations comportent un attelage de deux chevaux et quelques unes ont des poulinières, d'autres des ânes…il reste encore deux attelages de bœufs, c'est à peu près tout … »

« L'élevage du mouton est réduit à 8 petits troupeaux. Malgré l'existence d'un syndicat porcin, il ne reste guère qu'une dizaine de truies dans la commune…L'aviculture fermière pourvoit essentiellement aux besoins familiaux et assure le ravitaillement des estivants sans autre débouché valable. »

« Une petite usine de lingerie occupe environ 35 personnes, une scierie en compte 3 ou 4, mais la forêt et surtout la mise en place, l'entretien et les pépinières emploient une cinquante d'ouvriers et une quinzaine de bûcherons. »

« Moux possède un commerce actif surtout à la belle saison où les estivants affluent. Trois hôtels, un boulanger, un pâtissier, un boucher, une laiterie-poissonnerie, cinq épiceries et autant de cafés…L'artisanat comprend un mécanicien garagiste, trois maréchaux-ferrants réparateurs de machines agricoles, un distillateur, un électricien-plombier, trois menuisiers, deux négociants en bestiaux et un négociant en ânes. »

« Depuis trois ans Moux n'a plus de médecin, un praticien vient chaque vendredi donner des consultations… »

« Moux comptait 1752 habitants en 1876, 1492 en 1911, 1032 en 1936. La grande Guerre fit 96 victimes et la dernière 8. Nombreux sont les retraités originaires du Morvan qui viennent finir paisiblement leurs jours en ce joli Morvan. »

« Moux possède des possibilités de prospérité qui ne peuvent que se développer mais qui resteront saisonnières. Il faudrait qu'à une meilleure rentabilité de son agriculture vienne s'ajouter dans les quelques dix mois où il n'y a guère de tourisme, le profit de quelques industries comme en connaît le Jura afin d'assurer à tous une existence convenable. »

Là, on est vraiment dans le Morvan montagneux. Le rendement en blé est moitié moindre qu'ailleurs et frise celui qu'on connaissait ailleurs au moyen-âge. Le remembrement n'est pas envisageable semble-t-il davantage à cause des mentalités à caractère ancestral.

On découvre quelques professions étonnantes : laitier-poissonnier, électricien-plombier et commerçant en ânes. Il n'y a plus de médecin, ce qui nous ramène à une préoccupation bien actuelle.

Pourtant, quelle municipalité de nos jours ne serait pas heureuse d'avoir une « petite » usine qui emploie jusqu'à 35 personnes ?

Reste une conclusion pleine de bon sens : le tourisme peut compenser le déclin de la population agricole…à condition que l'industrie puisse employer les habitants quand les estivants sont partis. Comme dans le Jura !

ANALYSE ET CONCLUSIONS

Sans vouloir tenter une analyse très approfondie et trop scientifique, on peut facilement faire quelques remarques à la fin de ce voyage dans le temps. Pour cela, naturellement, nous ne pourrons pas faire l'économie de la comparaison avec la situation de ces communes en ce début du vingt-et-unième siècle.

Ce qui frappe en premier c'est le déclin de la population. Si l'on compare aux chiffres annoncés par l'INSEE en 2006, on s'aperçoit que depuis ce voyage Moux (641) a encore perdu 24% de sa population, Cervon (630) 28 %, Chiddes (345) 51 %, Saint-Martin-du-Puy (362) 37 % et Préporché (214) 59 %. Pourtant, à l'époque, déjà, on se plaignait beaucoup de la perte de population souvent autour de 50 % par rapport au siècle précédent.

Au point de vue des structures agricoles le changement est énorme. Les fermes de plus de 100 hectares sont rares et celles de moins de 20 hectares représentent partout entre la moitié et les 2/3 de l'ensemble. En 2009, il n'est pas faux de dire qu'on est dans le schéma inverse. Les fermes de moins de 20 hectares sont devenues exceptionnelles et souvent réservées à des productions spécialisées (escargots, horticulture…) et les fermes de plus de 100 hectares sont largement majoritaires. Une ferme de moins de 100 hectares est devenue une petite ferme.

Partout on évoque le remembrement, mais on sent bien que celui-ci se heurte à de nombreux problèmes qui sont loin d'être avant tout écologiques. Le tracteur arrive assez vite, condamnant (provisoirement ?) le cheval, mais aussi le maréchal-ferrant. Visiblement, le tracteur a besoin de moins de soins que l'animal de traction, car aujourd'hui, on ne trouve guère de réparateurs de machines agricole qu'au chef-lieu de canton.

Les commerçants sont nombreux. Un village de l'époque n'est pas loin d'avoir autant de commerçants que les petites villes comme Luzy, Moulins-Engilbert ou Montsauche aujourd'hui. Le supermarché et le magasin de bricolage en moins.

L'électricité est là, ou presque, l'eau arrive. On ne parle pas encore de téléphone. Alors Internet !

On évoque un peu le tourisme à Cervon, davantage à Moux.

La forêt emploie du monde. Même des Espagnols. (Ensuite ce seront des Turcs). Les bois communaux par leur revenus permettent de mettre l'eau, ailleurs d'entretenir des routes (sur une commune non citée ici).

Néanmoins le rédacteur semble confiant en l'avenir. Les choses étaient sur le point de s'améliorer. Les gens allaient revenir. Les jeunes, qui avaient été dégoutés par l'exiguïté des parcelles et la difficulté du métier d'agriculteur allaient être de retour quand l'agriculture industrielle leur permettrait de vivre mieux, comme les gens de la ville où ils avaient émigré.

D'ailleurs dans « L'Agriculture de la Nièvre » du 22 juillet 1960 grâce auquel nous avons visité Moux (pas encore Moux-en-Morvan), en première page un groupe d'agriculteurs de la région de Decize nous parle de sa visite chez M.Bouchard exploitant dans la Beauce : 270 hectares, 5 tracteurs, deux moissonneuses, un blé qui reçoit 80 à 100 unités d'azote et 120 de phosphore, du maïs désherbé à la Zémazine…En un mot le bonheur…

Sauf que lorsque cette agriculture arrivera dans le Morvan, il n'y aura plus de place pour ceux qui étaient partis pour devenir « flics ou fonctionnaires… ».

Le premier article que j'ai écrit pour Vents du Morvan en 2004 s'intitulait « Le rêve beauceron de l'agriculture morvandelle ». Ce rêve est arrivé. Mais conséquence indéniable, les écoles ferment, les postes aussi. Sans doute qu'avec le haut-débit, la tendance s'inversera et qu'en 2059, quand nous reprendrons la même route, nous serons accueillis par une ribambelle d'enfants et que nous boirons les boissons locales dans les nombreux cafés de ces si beaux villages... On peut rêver.